

CUREMONTE



Lettre aux Curemontois



Le mot du Maire

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Vœux 2025
- Repas des aînés
- Les réalisations 2024
- Assainissement collectif- transfert
- Les prévisions
- Divers
- Communauté de communes
- Jadis
- Etat Civil
- Page spéciale Tarifs et numéros utiles

Chers Curemontoises et Curemontois,

L'année 2024 a été riche en événements sur la commune, marquant des avancées significatives pour la qualité de vie des habitants ; l'aménagement du bourg fraîchement inauguré, a été pensé aux fins de respecter le patrimoine architectural local, tout en offrant des espaces de vie conviviaux. Ce réaménagement valorise cet espace tout en l'harmonisant à l'histoire de notre village ; il arrive à son terme, malgré quelques petites retouches que devra assumer l'entreprise EIFFAGE dès le printemps prochain.

La volonté de la municipalité est d'assurer la qualité de nos services, ce qui explique notamment la présence de Mélanie à l'Agence Postale et à la mairie, présente tous les matins de la semaine.

Nous continuons à soutenir nos associations locales et leurs nombreuses manifestations. Merci à vous tous pour votre implication

Avec mon équipe, nous souhaitons donc continuer à développer nos projets avec la même passion. Deux projets importants sont étudiés pour 2025: la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie ainsi qu'un programme de voirie conséquent. Il nous faudra donc poursuivre notre combat auprès du Département, de l'Etat et d'autres partenaires institutionnels pour continuer d'entretenir notre commune. Le désengagement de l'Etat et les contraintes budgétaires imposées aux collectivités, sont des obstacles que nous devons franchir en maîtrisant notre gestion financière, comme nous le faisons depuis 2020.

Je tiens à remercier les agents de la commune pour leur contribution de chaque instant au service des Curemontois. Un grand merci à eux.

Un grand MERCI également aux bénévoles qui entretiennent notre bourg, en arrachant le lierre qui envahit nos murets et nos fontaines, et ceux qui tondent les espaces publics.

Un grand merci comme chaque année à Hélène, notre institutrice, qui dirige avec brio et compétence notre école et les 20 élèves qui la composent .

Je vous invite enfin à nous retrouver en toute amitié pour le repas du troisième âge le 02 Février 2025.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne tout d'abord rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants qui aura lieu le 19 janvier 2025

Au plaisir de vous retrouver !

Prenez soin de vous et de vos proches.

L'ensemble du Conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent une belle et heureuse année 2025.

Avec mes sentiments dévoués

Nelly GERMANE

*Attention, je vous rappelle que l'adresse mail de la Mairie a changé :
mairie@curemonte.fr*



Vœux 2025



Chers Curemontoises et Curemontois,

Les membres du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui se déroulera ;

Le Samedi 19 Janvier 2025 à 15h00
A la Salle Polyvalente

Nous fêterons ensemble la nouvelle année **2025** autour de la galette des Rois et **profiterons de ce moment particulier de convivialité Curemontoise** pour rassembler autour de nous tous les enfants **de la commune**, à qui le **Père Noël** remettra « **des cadeaux** », comme le souhaitait Mme Olga NUSINOFF, **Initiatrice de cette fête.**

Vous êtes tous cordialement invités

Madame le Maire,
Les membres du Conseil municipal,

Repas des aînés 2025

REPAS DES AÎNÉS 2025 LA BARBACANE MAIRIE DE CUREMONTE

APERITIF

POTAGE

ENTRÉE
Terrine de foie gras

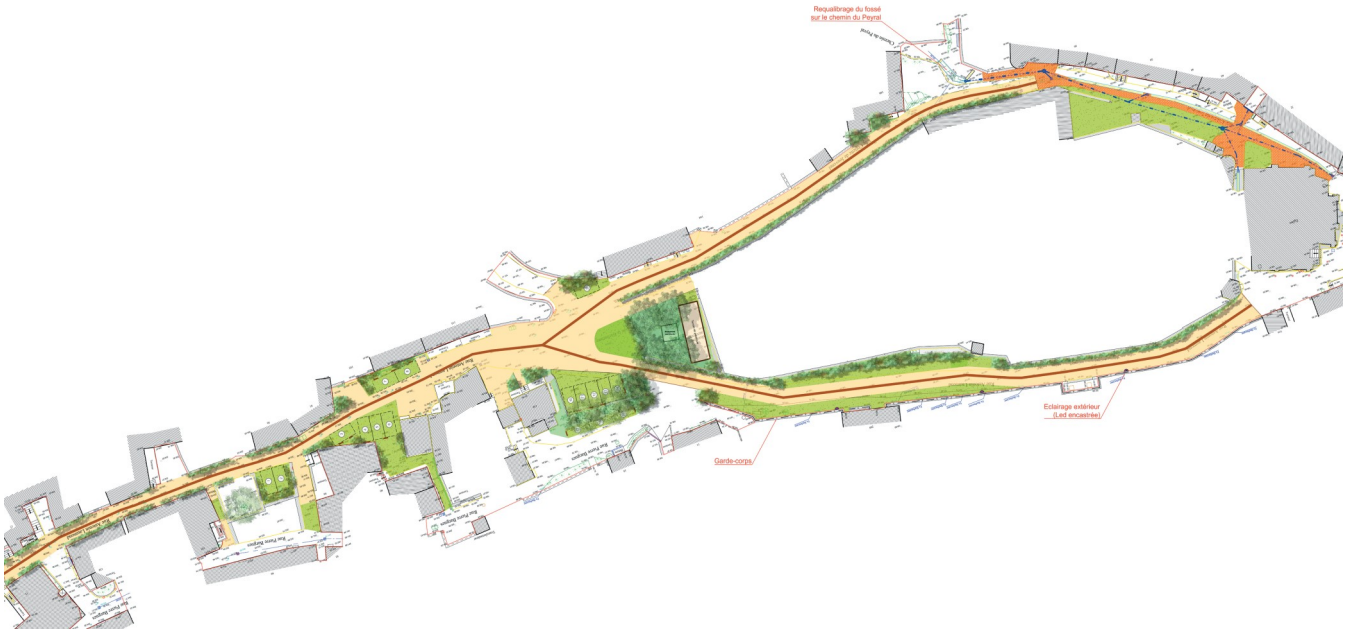
PLAT
Grenadin de Veau, sauce moutarde

FROMAGE

DESSERTS
Pavlova aux fruits exotiques

COLIS GOURMAND
Les Colis Gourmands seront
préparés par LOU PE DE GRIL
et livrés par les élus

Aménagement du bourg



Nous avons terminé cette réalisation dont les démarches administratives et techniques se sont déroulées sur deux années. La conjoncture nationale et internationale nous permet de dire que cet aménagement a été réalisé au bon moment, car les subventions de l'Etat et notamment celles du « FONDS VERT », vont diminuer drastiquement en 2025. Qu'en sera-t-il pour les collectivités dans les futures années ? Tout est bien incertain.

L'Entreprise EIFFAGE a effectué un beau travail. Cependant, quelques portions de surface en béton désactivé situées devant les portails du château seront à reprendre dès le printemps prochain ainsi que quelques m2 en terre pierre, ceci à ses frais.

Comme précisé dans notre bulletin de janvier 2024, sur un coût d'opération totale de 425 000 € TTC (frais d'études travaux mobilier etc), nous avons réalisé un emprunt de 80 000 €. qui se substitue à une annuité de 6187 € qui se termine en 2024.

Soucieux de notre gestion communale, nous avons attendu le mois de décembre 2024 pour mobiliser cet emprunt, ce qui nous a permis de revoir le contrat que nous avons signé fin 2023 dont le taux fixe était de 4.57 %, pour le ramener aujourd'hui à un taux fixe de 3.78 %. L'échéance annuelle est aujourd'hui de : 5 772 €.

Aménagement du bourg



Inauguration de l'aménagement du bourg 24/08/2024



Parking de LA COMBE

♦ Parking la combe :

Dès le printemps prochain, ce parking sera accessible au public.

COUT TOTAL DE L'OPERATION : 48 213.52 € TTC

Soit : * Bornage du terrain et achat : 7 814 € TTC

* Travaux 39 589 € TTC (ces travaux ont fait l'objet d'un avenant qui a permis de goudronner son accès ainsi que les pluviales)

* Mobilier Urbain: Poubelle: 809.40€ TTC

RESTE A CHARGE POUR LA COMMUNE : 30 214.42 €



UN GRAND MERCI à Monsieur et Madame Yves NOUAL et leur fils, pour avoir permis aux visiteurs de l'église de LA COMBE de stationner sur leur terrain, en attendant que le parking soit aménagé !!

Merci!

Les réalisations (suite)

◆ Remplacement des portes vétustes des coffrets électriques du bourg

Les portes très vétustes en bois qui cachent les coffrets électriques, ont été remplacées par des coffrets aluminium et portes béton, dont l'apparence est tout à fait conforme à celle du bois.

Ces travaux qui ont eu l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France qui a choisi la teinte du matériau, sont chiffrés à 12 720 € TTC, dont la moitié est prise en charge par ENEDIS, soit :

6 360 € TTC à charge pour la commune.

◆ Éclairons demain

Cette opération de rénovation des installations d'éclairage public lancée par la FDEE 19 pour ses communes membres a permis de remplacer 23 luminaires sur 26 recensés. .

Ce programme, mené en partenariat avec le Département, vise à améliorer l'efficacité énergétique en réduisant les consommations électriques, ainsi que l'efficacité écologique en réduisant les pollutions lumineuses, pour les mettre en conformité avec les maximums autorisés.

La Participation communale est de 27% à hauteur du prix des travaux (aides comprises) en HT, soit environ **4 800 €. maximum**

◆ Décorations de Noël

UN GRAND MERCI à SANDRINE BILLIERE pour avoir managé avec brio les ateliers qui ont permis de créer de magnifiques décors que nous admirons dans le village et les hameaux.

Un grand **MERCI** aussi à tous les participants !



Cette année, un grand sapin a été déposé devant le monument aux morts et décoré par des élus et par des particuliers. **MERCI A TOUS**

Curemonte centre d'intérêt...

♦ Le Rallye Castine

Le Rallye Castine 2024 a emprunté un petit tronçon de la route de Peyre le 04 mai. Tout s'est bien déroulé et aucun incident n'est à déplorer. Nous n'accueillerons en revanche pas le Rallye en 2025.

♦ Les Visites Théâtrales

Une expérience enchantée lors d'une visite théâtralisée à Curemonte les 9 juillet et 6 août 2024. Une plongée dans l'histoire locale à travers des scénettes animées et des récits fascinants, tous interprétés par des acteurs en costumes d'époque.

Enchantés par les mélodies poétiques de Raymond et l'érudition captivante de Toinette, qui guidaient les participants à travers les trésors cachés de Curemonte, cette immersion théâtrale offrait une perspective unique sur la vie quotidienne et les traditions passées de notre village.

C'était une aventure immersive inoubliable et qui permettait de découvrir Curemonte sous un nouveau jour, où l'histoire a pris vie à chaque pas.

Cet évènement s'est déroulé en collaboration avec la Mairie, les associations Curemontoises et l'Office de Tourisme.



♦ Le Tour du Limousin

Nous avons accueilli le Tour du Limousin-Perigord-Nouvelle-Aquitaine 2024 dont l'étape 3 passait par notre village le 15 Août.

Grace à la participation des Curemontois qui ont joué le jeu et se sont bénévolement positionnés pour être signaleurs, les cyclistes ont pu courir sans heurts et nous avons tous pu apprécier ce moment compétitif et convivial.



Le Département à nos côtés

♦ Les Voies Vertes Pâles

Un réseau de mobilité douce pour (re) découvrir la Corrèze, un nouvel atout pour le territoire.

Les Voies Vertes Pâles sont un réseau de voies douces partagées reliant les principaux points d'intérêt du département.

Ces voies sont créées sur des routes déjà existantes afin de minimiser l'impact environnemental et les coûts d'aménagement.

Tous les modes de déplacement y sont autorisés et une signalétique est mise en place pour favoriser et encourager les mobilités douces (vélos, piétons).



Les chiffres clés :

- ♦ Un tracé de 1165 km
- ♦ Dont 872 km de routes départementales
- ♦ Et 293 km de voies communales

Construit suite à un travail partenarial avec les 9 intercommunalités de la Corrèze, ce réseau VVP va permettre un maillage homogène à l'échelle départementale reliant les principaux points d'intérêt corréziens tout en prenant en compte les spécificités et les réalités de chaque territoire.

Avant la généralisation à l'ensemble de la Corrèze prévue pour l'été 2025, une expérimentation a été menée en Xaintrie, du 26 juin au 8 septembre 2024, avec des retours très positifs.

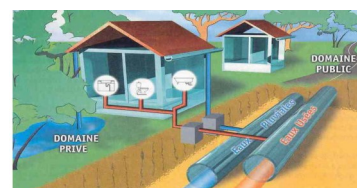
Points d'intérêt desservis par les tracés :

- ♦ 14 Petites Cités de Caractère
- ♦ 6 Plus Beaux Villages de France
- ♦ 6 châteaux et sites étonnants
- ♦ 4 ponts et ouvrages d'art
 - ♦ 3 édifices religieux remarquables
 - ♦ 8 musées
 - ♦ 2 vestiges archéologiques
- ♦ 6 sites naturels remarquables
- ♦ 26 lacs et lieux de baignade
- ♦ 3 parcs et jardins



Assainissement collectif-transfert de compétence

Le bulletin municipal de MAI 2024 (page 6) expose les transformations administratives qui vont s'opérer à compter du 1er janvier 2026, à savoir l'obligation de transférer les compétences eau et assainissement aux communautés de communes, conformément à la loi NOTRE n°2015-991 du 07 août 2015.



Par délibération en date du 16 janvier 2024, les élus de la Communauté de Communes Midi Corrézien (34 communes) ont décidé à l'unanimité, de transférer la compétence EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT COLLECTIF au Syndicat Mixte BELLOVIC à compter du 1er janvier 2026. BELLOVIC est né de la fusion de 2017 des syndicats de ROCHE DE VIC, de BBMEAU et du SIERB. Cette fusion lui avait conféré la compétence assainissement collectif qu'il dirige depuis sur 5 communes de l'ancien SIERB de BEAULIEU possédant un réseau d'assainissement collectif. Un contrat d'affermage le relie avec SAUR jusqu'au 31/12/2024 pour assurer le bon fonctionnement de ces assainissements collectifs. BELLOVIC a sollicité toutes les communes du Midi Corrèzien afin qu'elles transfèrent leur compétence Assainissement collectif, soit au 1er janvier 2025, soit au 1er janvier 2026. Un transfert anticipé au 1er janvier 2025 permettrait d'intégrer les communes dans le cahier des charges de la consultation lancée par BELLOVIC cet été. Sur les 34 communes de la Communauté de Communes, 30 ont décidé d'adhérer à BELLOVIC pour l'assainissement collectif à dater du 1er janvier 2025, dont CUREMONTE par délibération du 29/01/2024. Les 4 autres adhéreront au 1er janvier 2026. Un nouveau contrat avec SAUR sera signé le 23/12/2024.

TRANSFERT : CONSEQUENCES ADMINISTRATIVES et TECHNIQUES :

BELLOVIC agit en lieu et place de ses communes membres. Disposant de ses propres organes (conseil, président) et d'un budget propre, il prend des décisions indépendamment des conseils municipaux. La commune dessaisie ne peut plus exercer elle-même la compétence, ni verser de subventions au Syndicat au titre de cette compétence. Comme pour l'eau potable, chaque commune sera adhérente à ce syndicat et sera présente lors des assemblées générales de BELLOVIC. Ce transfert de compétence entraîne de facto, la mise à disposition gratuite de plein droit, des biens et équipements à BELLOVIC à la date du transfert, qui en assurera l'entretien et le bon fonctionnement avec l'aide d'une entreprise. Les travaux d'investissement seront réalisés par BELLOVIC. Ses responsabilités et celles du concessionnaire seront alors engagées en cas d'un mauvais fonctionnement (ce modèle de gestion est identique à celui de l'eau potable). L'article L. 1321-2 du CGCT précise que la collectivité bénéficiaire du transfert assume l'ensemble des obligations du propriétaire.

CONSEQUENCES SUR LES TARIFS : Le service public d'assainissement est un service public industriel et commercial (SPIC). Cela signifie que : - La tarification doit respecter l'égalité de traitement entre les usagers, BELLOVIC fixera ses prix (Abonnement et tarif au m3) auxquels s'ajouteront ceux que SAUR aura définis par une formule de contractualisation (abonnement et tarif au m3). Les tarifs d'assainissement collectif appliqués aujourd'hui par les collectivités sont actuellement très hétérogènes. L'objectif final de BELLOVIC sera d'instaurer une harmonisation du prix de l'eau. **QU'EN SERA-T-IL ALORS POUR NOTRE COMMUNE ?** De par notre configuration géographique (7 stations) et notre particularité liée au fait que nous avons un nombre de résidences secondaires supérieur au nombre de résidences principales dans le bourg, les prix que nous pratiquons se situaient parmi les plus élevés, ce qui signifie que les tarifs pour les prochaines années, seront les mêmes, voire inférieurs. Les abonnés devront s'adresser directement à BELLOVIC pour tous questionnements sur les tarifs et facturations, à dater de janvier 2025.

Les prévisions 2025

♦ VOIRIE 2025

Plusieurs portions de voirie présentant des signes de vieillissement ont été sélectionnés. Nous sommes dans l'attente du chiffrage estimatif qui doit être établi par le maître d'œuvre : CORREZE INGENIERIE.

Ces travaux de voirie font l'objet d'une subvention forfaitaire du Département à hauteur de : 6 051 € par an.

Nous souhaitons solliciter une subvention de l'Etat (DETR). L'adoption d'une motion de censure le mercredi 4 décembre 2024 a mis fin aux débats relatifs au projet de loi de finances pour 2025 déposé le 10 octobre 2024 à l'Assemblée nationale. Cela signifie que les mesures prévues par ce projet de loi de finances pour faire participer les collectivités territoriales, tout comme les possibilités ouvertes lors de la discussion parlementaire de disposer de nouvelles ressources fiscales, n'entreront pas en vigueur au 1^{er} janvier 2025. L'attribution et le calendrier de mise à disposition des dotations de soutien à l'investissement local (DETR, DPV, DSIL, DSID, Fonds vert, FNADT) seront impactés par l'absence de vote de la loi de Finances.

Les nouveaux engagements de ces subventions resteront subordonnés au vote de la loi de finances. Il reviendra au prochain Gouvernement de donner des instructions aux préfets pour anticiper l'exercice de programmation annuelle et de priorisation des projets en l'attente de l'adoption du projet de loi de finances. L'adoption de la loi de finances permettra de procéder aux ouvertures de crédits et donc aux nouveaux engagements juridiques nécessaires. Les nouveaux engagements budgétaires destinés à financer les politiques de cohésion et d'aménagement du territoire, dans la ruralité ainsi que dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, feront l'objet d'un examen au cas par cas, en fonction de la nature finale de la dépense (fonctionnement ou investissement) et de son niveau d'urgence.

♦ RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT MAIRIE

Nous souhaitons engager une démarche de transition énergétique de notre patrimoine bâti en nous orientant sur le bâtiment MAIRIE. Un bilan énergétique a été établi. Nous envisageons le remplacement de 10 menuiseries ainsi que le remplacement de notre chaudière à fuel par la mise en place d'une chaudière à granulés bois avec construction d'un local adapté en sous-sol. Le coût total de cette opération a été évalué à : 100 800 € TTC.

Par contractualisation avec le Conseil Départemental, nous pourrions obtenir une subvention de 27 600 €. Nous envisageons une subvention de l'ADEME pour un montant approximatif de 10 500 € ainsi qu'une subvention CRTE de l'Etat pour 21 000 €. Avec la récupération de la TVA (FCTVA), notre participation finale pourrait être de 25 165 €. Ce plan de financement n'est encore qu'une ébauche, dans la mesure où nous sommes incertains sur les subventions de l'Etat ainsi que sur le coût de cette opération qui ne sera connu qu'après lancement de l'appel d'offres.

Informations diverses

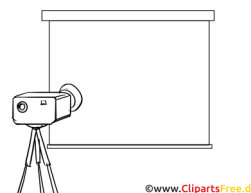


♦ Label « Plus beau village de France »

La commune adhère à l'association « Les Plus Beaux Villages de France » depuis le 30 avril 1988.

Notre village a été expertisé cet été pour évaluer la mise en valeur générale du village, la protection de son patrimoine, son développement, les opérations de promotion qu'il en met en place ainsi que les animations locales.

La commission qualité et labellisation a pris la décision de confirmer le classement de Curemonte parmi « Les Plus Beaux Villages de France » avec les félicitations.

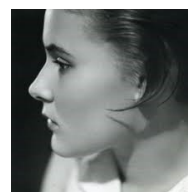


♦ Développement numérique

Le conseil municipal a validé le projet de développement numérique.

Il consiste à installer un vidéoprojecteur et un écran adapté dans la salle du conseil municipal pour faciliter les réunions et permettre de réaliser des visioconférences.

La salle polyvalente sera également équipée de ce matériel. Les associations, les utilisateurs occasionnels et la mairie posséderont un outil moderne pour diffuser les contenus.



♦ Colette de Jouvenel

Colette de Jouvenel a été choisie par Monsieur le Préfet comme personnalité féminine reconnue pour son engagement dans la résistance, sa participation à sauver des réfugiés, son rôle déterminant à la libération de la Corrèze ainsi que sa participation en tant que journaliste. Elle fut nommée par le Général DE GAULLE présidente du comité sanitaire et social de l'arrondissement de BRIVE en 1944.

A l'occasion du 80ème anniversaire de l'armistice, un hommage lui sera rendu à CUREMONTE.

Nous ne connaissons pas encore la date précise de cet événement.

Environnement

- ◇ **MERCI aux Amis de Curemonte et à quelques bénévoles d'avoir œuvré pour sauvegarder nos murs et fontaines**

Mur le long de la rue
Joséphine PERRIER



Fontaine de la Fontenelle



Fontaine du Chassang

PETR

Dans le cadre de l'obtention du label **PAYS D'ART ET D'HISTOIRE** sur le territoire MIDI CORREZIEN et XAINTRIE DORDOGNE, le PETR travaille notamment sur l'inventaire du patrimoine qui compose ce territoire.

Une quinzaine d'études ont été menées entre les années 1990 et 2021 (inventaires, pré-inventaires, recensements, diagnostics, études) sur une ou plusieurs communes du PETR • 3364 édifices ou édicules ont été identifiés (châteaux, croix, fours à pain, granges-étables, maisons, ponts, moulins, etc.) • Ce furent des études hétérogènes et donc des résultats inégaux à l'échelle du territoire. :

Des ateliers auxquels tous les habitants de notre territoire sont invités, sont proposés afin de réfléchir sur un inventaire thématique. Pour exemples : **Le patrimoine lié à l'eau**, plus orienté côté DORDOGNE qui concernerait les gabarriers, le commerce associé, la construction navale, les maison des gabarriers, les lieux de vie et d'échange,, les pêcheries, les serves etc) **Le patrimoine agricole** représenté par les fermes, les engins agricoles, les types de culture/d'élevage, l'aménagement de l'espace (terrasses, vergers, chemins), les savoir-faire associés, le bâti agricole (cabanes de vigne, granges, murets...).

DES ATELIERS DE TRAVAIL OUVERTS A TOUS :

Dates

- ♦ Atelier 1 « Echanges autour de la notion de « patrimoine » :
semaines 11, 12 (10 au 21 mars)
- ♦ Atelier 2 « Exprimer ce qui fait patrimoine pour vous » :
semaines 14, 15 (01 au 11 avril)



Créneau horaire •

En soirée, 18h-20h



Monuments et sites identifiés pour accueillir les ateliers :

Barrage du Chastang **SERVIERES LE CHATEAU**

Château d'Estresses **ASTAILLAC**

Abbaye d'Aubazine **AUBAZINE**

Eco-musée Ferme de Brossard **LANTEUIL**

Musée du Cabas Beynat **BEYNAT**

Ferme de la Bitarelle **CAMPS SAINT MATHUIN LEOBAZEL**

Tours de Merle **SAINT GENIEZ O MERLE**

Château de Vassinhac **COLLONGES LA ROUGE**

Jardins de Sothys Auriac **SAINT PRIVAT**

Inscrivez-vous auprès de la mairie

Communauté de Communes



VOIRIE

Le programme des travaux de voirie initialement prévu a été bouleversé suite aux intempéries. De nombreux éboulements et glissements de terrains ont été constatés sur l'ensemble du territoire. Malgré ça, des travaux de Point à temps et d'entretiens ont pu être réalisés.

COMMUNICATION

La Communauté de Communes travaille depuis quelques mois à la réalisation d'un Guide Pratique Eco-Citoyen pour ses administrés. Celui-ci sera entièrement financé par un système de régie publicitaire. La société AF Communication qui réalise la mise en page du Guide Pratique s'occupe également du démarchage publicitaire auprès des entreprises et artisans locaux, voire extra-locaux. Le but de ce guide est d'orienter au maximum les habitants du Midi Corrèzien sur les services disponibles au sein de leur territoire. Il permettra également aux nouveaux habitants de s'installer et de découvrir au mieux le Midi Corrèzien. Le guide sera disponible au mois de Janvier 2025 en mairie, en Office de Tourisme et dans les locaux de la Communauté de Communes.

Un travail sur le site internet de la Communauté de Communes est également en cours d'élaboration. Au-delà d'une mise à jour du contenu, celui-ci sera également allégé et réagencé afin d'obtenir un résultat plus fonctionnel pour les utilisateurs. Le graphisme évoluera lui aussi en devenant plus fluide, plus dynamique et plus moderne. Le résultat sera disponible au cours de l'année 2025.

ACTION SOCIALE

Le service portage de repas évolue au 1^{er} janvier 2025.

Désormais, la Poste se chargera de la livraison à domicile pour offrir toujours plus de proximité. Les menus de la journée alimentaire seront toujours assurés par l'Ehpad du Clos Joli de Meyssac. Les personnels de cuisine ont ainsi élaboré de nouvelles compositions de menus afin d'adapter l'offre aux besoins et attentes des usagers.

Ce nouveau service va bénéficier d'un nouveau tarif proche des 9€ après déduction fiscale.

OPAH

Une convention a été signée en Septembre dernier concernant l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

L'OPAH a pour but d'accompagner techniquement les propriétaires dans leurs projets de travaux et de réaménagement de leur logement. Ce service oriente également les propriétaires vers des aides financières auxquelles ils peuvent bénéficier pour la réalisation de ses travaux.

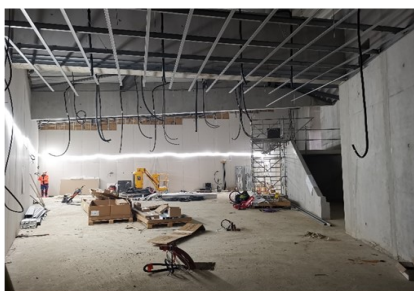
Le déploiement de l'OPAH se fera en 2025.

NEANDERTAL

Les travaux du site de Néandertal à la Chapelle-aux-Saints avancent bien. La façade extérieure se revêt de son parement en pierre.

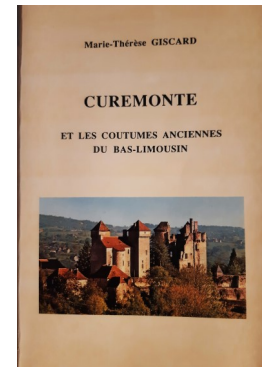
La Communauté de Communes a signé un contrat de Délégation de Services Public avec Cites & Cie qui s'occupera du musée. Une ouverture est prévue pour **la saison estivale 2025**.

Une communication sera faite pour vous tenir au courant de l'avancée globale du musée.



Jadis

Extrait du livre « CUREMONTE ET LES COUTUMES ANCIENNES DU BAS LIMOUSIN » imprimé en 1990, de Madame Marie-Thérèse GISCARD, ancienne habitante de CUREMONTE.



« LA POSTE

C'est par un facteur de MEYSSAC qui venait chaque jour à pied parcourir les routes et les mauvais chemins, que Curemonte recevait lettres et colis. Ce pauvre homme avec sac à dos, faisait quotidiennement plus de trente kilomètres, par tous les temps. Il mangeait en cours de route chez ceux qui l'invitaient, mais il buvait surtout de nombreux verres de vin, en particulier en période de chaleur. La corvée était rude, aussi ces pauvres facteurs mouraient tous à la tâche.

En 1908, Curemonte se dotait d'une recette-distribution des postes. Elle se situait d'abord en haut de la côte à la place de l'épicerie Mallet. Puis, quelques années après, la maison BILLIERE, devant l'église, devenait le bureau de poste, au lieu où il se trouve actuellement. Le receveur était assisté de sa femme pendant qu'il faisait la distribution des lettres, durant toute la matinée. Il y avait un facteur auxiliaire pour desservir les villages éloignés, Laborie, Tillet, Flôret, Lamarquisie, etc. La correspondance arrivait et repartait par Vayrac et Saint-Denis-près-Martel. Dubois, le voiturier, assurait ce service matin et soir avec sa voiture à cheval, puis ce fut l'autobus Brive-Saint-Denis, qui laissait le courrier en passant à Curemonte. Maintenant, il arrive par une voiture des postes de Meyssac. Le receveur fait une petite tournée pendant que la poste est gardée, la matinée, par une dame qui le remplace. Les villages éloignés du bourg sont desservis par une voiture des postes de Meyssac. Mais, tous les soirs, il y a la levée de la boîte aux lettres. Le code postal de Curemonte est 19 500 Meyssac.

Le premier receveur fut M. DALLIER, qui remplit ses fonctions jusqu'à la retraite et acheta une maison au bourg de Curemonte pour y passer ses vieux jours. Sa femme étant décédée avant leur retraite, lui aussi ne devait pas survivre longtemps. Ce bon receveur fut remplacé par M. CONDOU, qui ne resta que quelques années, puis vint s'installer M. GORCE, qui laissa un bon souvenir à Curemonte et se retira à Brive où il reçut de nombreuses visites de Curemontois. Puis ce fut M. ESCARAVAGE, de 1957 à 1976. Jusqu'à la retraite, il remplit admirablement bien son service. Aimé de tous, il voulut nous faire l'honneur de rester parmi nous en achetant l'ancien presbytère qu'il a fait merveilleusement restaurer. Il fut secrétaire de Mairie pendant de nombreuses années. »

« Puis, ce fut M. MOESKA, originaire des Basses-Pyrénées, qui sut apprécier Curemonte mais eut la faculté de se rapprocher de son pays d'origine. Après quelques intermédiaires, c'est M. FONTAINE qui est actuellement receveur à Curemonte. Il s'est fait construire une maison à Saint-Genest. »

PROVERBES LIMOUSINS

Extrait du livre de Madame GISCARD

« Ein lo linguo lan faï bé prou, maï quan zou chal fa ln y é :

Traduction : avec la langue on fait bien des choses, mais quand il faut passer à l'action, on se trouve au pied du mur.

Etat-Civil

Une naissance cette année !!

Adel FREYSSINEL

le 28/01/2024

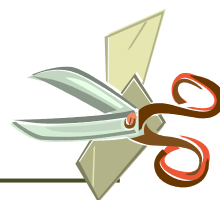
TOUTES NOS FÉLICITATIONS !

Pas de mariage cette année !!

Ils nous ont quittés :

Marie José, Hélène Marcelle BUTEAU, veuve FERRANDEZ	le 10/01/2024
Georges Félix PUYJALON	le 15 janvier 2024
Jacques Julien FILEYSSANT	le 29 janvier 2024
Frédéric Germain René LEFEBVRE	le 04 septembre 2024
Hélyette Renée DURAND , veuve LAROCHE	le 08 septembre 2024
Françoise Marie Josée GARABIGE, veuve PAUTY	le 24 septembre 2024
Paulette CHAMBRE, épouse PREZAT Roger	le 09 octobre 2024
Marie Paulette BROUSSE, veuve GERMANE	le 28 novembre 2024
Annie GIRONDE, épouse MAYONOVE	le 27 décembre 2024

Tarifs



Assainissement : tarifs 2024

- Abonnement annuel : **175.20 € HT** par branchement.
2.19 € HT par m3.

Concession cimetièrè : Délib du 25/01/2021

- Concession 1 place de 3.50 m2 : **250 €**
- Concession 2 places de 6.50 m2 : **500 €**
- Case au columbarium pour 50 ans : **500 €**

Gîte de la Mairie

Les tarifs 2025 de location du gîte communal ont été fixés par délibération en date du 24/07/2024 :

- Basse saison : 180 €,**
- Moyenne saison et vacances scolaires** (du 19/04 au 28/06 et du 06/09 au 27/09 et du 18/10 au 08/11 : **225€,**
- Haute saison : 360 €,**
(du 21/06 au 05/07 et du 30/08 au 06/09)
- Très haute saison**
(du 05/07 au 30/08) : **370€,**
- Week-end : 90 €** pour 2 nuits,
120 € pour 3 nuits.
- Ménage : 40 €,**
- Forfait chauffage : 7 €** par jour d'octobre à fin avril N+1.
- Caution : 155 €,**

Salle Polyvalente « Faubourg du Marché »

- Pour les habitants de Curemonte (résidence principale ou secondaire)
- 50 € par jour pour une journée
- Pour les personnes ne résidant pas sur la commune :
- 200 € par jour pour une journée avec repas
- 100 € par jour pour une demi-journée de location sans repas
Gratuit pour les associations de la Commune
Cérémonies funéraires : 50 €/jour d'occupation

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie 19500

MEYSSAC : 05 55 25 40 03

URGENCES le 17

Pompiers 19500 MEYSSAC :

05 55 25 40 03 **URGENCES le 18**

SAMU : URGENCES le 15

HOPITAL DE BRIVE : 05 55 92 60 00

Médecins 19500 MEYSSAC :

Cabinet Médical

BARTHOUMEROU / NELKEN

PEYRE / FRUNTEANU

05 55 25 42 25

Mey Soins Meyssac : 05 55 84 07 56

Assistante Sociale : 05 55 93 78 84

Dentistes MEYSSAC : 05 55 25 40 43

Infirmières libérales : 05 55 84 36 20

Infirmières M.S.A. : 05 55 25 40 32

Kinésithérapeutes MEYSSAC

Cabinet des Remparts : 05 55 74 11 71

Bruno LECLERCQ : 05 55 84 27 87

Pharmacies MEYSSAC:

J. MASSON : 05 55 25 30 68

PUYJALON : MAFFIOLETTI 05 55 25 40 66

Taxis ambulances

Lagarde Patrick MEYSSAC :
05 55 25 30 30

Meyssac Assistance : 05 55 25 40 80

Vayrac AURIEL : 05 65 32 40 32

Numéro unique d'urgence vétérinaire :

SAVU19 (hors horaires vétérinaires)
0 806 70 19 19



HORAIRES

PERMANENCES :

MAIRIE:

05 55 25 34 76

mairie@curemonte.fr

Mercredis 9h à 12h

POINT

« POSTE » :

05 55 84 04 79

Du lundi

au vendredi

de 9H à 12H

